



Un engagement collaboratif

POCL réunit des personnes de tous horizons et compétences pour inventer ensemble des dispositifs pour imaginer des objets connectés et ludique dans un esprit convivial et même joyeux ! Il est clair pour moi que la contribution de chaque participant-e est la bienvenue, que la diversité des profils, le désir de découvrir en collectif des technologies créatives sont les ingrédients de base de la potion magique et créative de Super Brest. Je partage également l'idée que la confiance, l'écoute et l'esprit collectif entre pairs sont essentiels.

Présenter au public les projets le soir du 2 jour est un défi très stimulant mais aussi très exigeant. Aussi, **je m'engage à être présent et disponible du jeudi matin au vendredi soir** en fin de journée.

Autorisation de diffusion

J'autorise l'usage de mon image et de mon nom sans restriction de temps, de support, ni de lieu pour la communication de POCL ou de ses partenaires sur l'évènement, hors tout usage publicitaire ou commercial. **J'ai noté que de nombreux moments de marathon seront diffusés sur le web**, que des photos et vidéos de POCL seront diffusées par l'équipe, les partenaires médias ainsi que d'autres participants.

Réseau Wifi

L'Université Rennes 2 et l'EduLab sont équipés d'un réseau wifi. Il s'agit d'un réseau partagé et sous la responsabilité de ces établissements. Je m'engage à ne **pas en faire d'utilisation illégale**, et de faire usage de bon sens pour éviter les utilisations qui pourraient détériorer la qualité du réseau pour les autres. Ainsi, je m'engage à **arrêter mes téléchargements, mes outils de partage de fichiers**, type Drive ou Dropbox, et mes services de sauvegarde automatiques en ligne.

Droit d'auteur sur les projets

Pour que les échanges soient simples et ouverts, les concepts et les idées qui seront échangés pendant POCL seront publics. Les productions qui sortiront d'un groupe de travail **seront attribuées à titre d'auteur** à l'ensemble des membres de ce groupe. Toutes les productions réalisées (contenus, objets, logiciels) pendant les 2 jours du PCOL sont sous **licence libre Créative Commons BY SA**, c'est à dire que toute utilisation du travail original ainsi que la création de travaux dérivés est autorisée à condition que les auteurs soient cités et qu'ils soient distribués sous une licence identique à celle qui régit le travail original.

Il est possible d'utiliser des apports personnels qui ne soient pas libres à condition de bien en informer les autres membres de l'équipe et les organisateurs (afin d'éviter des problèmes de droits ultérieurs).

Assurance et responsabilité

J'agis sous le couvert de ma propre responsabilité civile. **Je m'engage à respecter et à rendre en bon état de marche le matériel qui me sera prêté**. J'assume l'entière responsabilité du matériel personnel et professionnel que j'apporte pour Super Brest. Je dégage l'équipe d'organisation de Super Brest de toute responsabilité sur mon matériel et je m'engage à suivre les dispositions de sécurité de l'Université Rennes 2 qui accueille POCL.

Pour tout renseignement contacter Maëlle Jaffredou ou Tony Vanpoucke

NOM, PRENOM ET SIGNATURE